



AMORCE

Avec le soutien technique
et financier de

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Energie

PUBLICATION

Les invendus alimentaires sur deux territoires : gisement et gestion actuelle

Série technique

Réf. AMORCE DT 73
Réf. ADEME 8690

Décembre 2015



Déchets

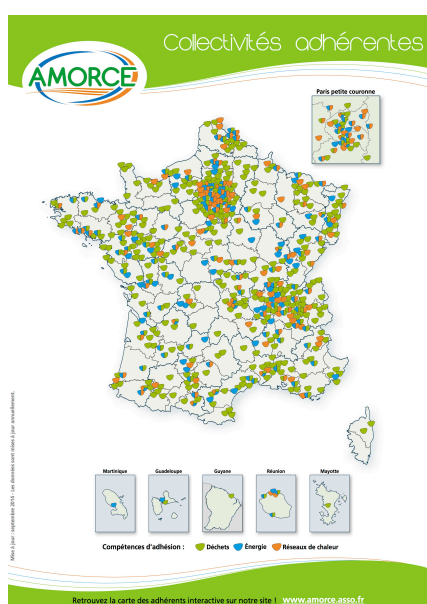
AMORCE – 18, rue Gabriel Péri – CS 20102 – 69623 Villeurbanne Cedex
Tel : 04.72.74.09.77 – Fax : 04.72.74.03.32 – Mail : amorcer@amorcer.asso.fr

www.amorce.asso.fr -  @AMORCE

Présentation d'AMORCE

Créée en 1987, AMORCE est l'association nationale des collectivités territoriales et des professionnels pour une gestion locale des déchets, de l'énergie et des réseaux de chaleur. Au 1^{er} janvier 2015, l'association regroupe 828 adhérents dont 556 collectivités rassemblant plus de 60 millions d'habitants, ainsi que près de 272 entreprises, fédérations professionnelles et associations.

Première association spécialisée de collectivités territoriales, toutes thématiques confondues, AMORCE est à l'origine de plusieurs mesures importantes qui ont permis d'accompagner les collectivités territoriales dans la mise en œuvre des politiques publiques environnementales sur leurs territoires. Tel fut le cas notamment de la TVA à taux réduit sur les déchets, des REP (Responsabilité Elargie du Producteur) Meubles, Graphique, DASRI, Déchets dangereux, Textiles, du 1% déchets pour des actions de coopération décentralisées, du Fonds chaleur.

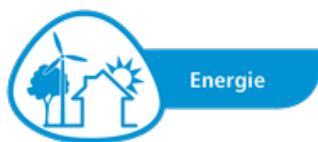


AMORCE intervient dans **3 domaines d'actions : les déchets, l'énergie et les réseaux de chaleur** en accompagnant les collectivités territoriales dans les composantes des politiques publiques environnementales qu'elles veulent mettre en œuvre. AMORCE dispose d'une solide expertise sur :

- la technique
- l'impact sur l'environnement
- la réglementation
- l'économie (coûts, financements, fiscalité)
- les modes de gestion, les marchés
- l'organisation entre les structures et les différents niveaux de collectivités
- les politiques au niveau européen, national, territorial
- l'information, la concertation, le débat public

AMORCE constitue un lieu unique de partage des connaissances et des expériences entre collectivités territoriales et professionnels sur ces compétences. Ce réseau d'élus et de techniciens permet à chacun de disposer des informations les plus récentes et les plus pertinentes.

L'association représente ses adhérents auprès des institutions françaises et européennes, afin de défendre leurs intérêts et leurs propositions. Nos équipes travaillent au sein des commissions à l'élaboration des réglementations environnementales de demain. Nos propositions sont très souvent reprises par les parlementaires.



Présentation de l'ADEME



L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.

Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil.

Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Contact pour ce guide : Antoine Vernier

ADEME

20, rue du Grésillé
BP 90406 - 49004 Angers Cedex 01
Tel : 02 41 20 41 20
www.ademe.fr

AMORCE / ADEME – Décembre 2015

Guide réalisé en partenariat et avec le soutien technique et financier de l'ADEME

Réf ADEME 8690

Remerciements

Nous remercions l'ensemble des personnes ayant participé à notre étude pour tous les renseignements apportés.

Tout d'abord les associations iséroises : Hervé Biousse (bénévole et prospecteur) de la Banque Alimentaire, Bernard Mortier (secrétaire départemental) et Carol Fesigny (salariée) des Restos du Cœur, la fédération de l'Isère du Secours Populaire Français et l'unité locale Grenoble Vercors Grésivaudan de la Croix-Rouge Française.

Au même titre, nous remercions Maurice Diot président des Restos du Cœur d'Indre-et-Loire ainsi que Daniel Doyer président de la Banque Alimentaire d'Indre-et-Loire.

Enfin, merci à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à cette étude : Grenoble Alpes Métropole, Tour(s)Plus, France Nature Environnement, le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, le Conseil Départemental de l'Isère et la DRJSCS.

Rédacteurs

Jessica TILBIAN, jtilbian@amorce.asso.fr

Relecture : Nicolas ROUSSAT – AMORCE, Antoine VERNIER – ADEME

Préambule

Le gaspillage alimentaire est évalué entre 5 et 10 millions de tonnes par an en France. Une grande partie de ce gaspillage concerne les producteurs, la grande distribution et les industries agroalimentaires. S'il vaut mieux éviter de produire ce gaspillage, donner cette alimentation à des Hommes fait parti des solutions pour atteindre les objectifs fixés par le Gouvernement (réduction de 50 % du gaspillage entre 2013 et 2025). Les distributeurs à défaut d'être soumis à une obligation légale (articles recalés de la loi de Transition Énergétique) se sont engagés par convention avec le Ministère de l'Ecologie. Mais alors que le potentiel de don semble encore important tout comme la demande en quantité et en qualité (3,5 millions de personnes ont bénéficié de l'aide alimentaire en France en 2010, mais 3 à 4 autres millions de personnes n'en bénéficient pas mais sont tout autant en situation d'insécurité alimentaire selon le Conseil National de l'Alimentation), les associations d'aide alimentaire sont déjà en difficulté pour gérer cette offre et cette demande.

Face au peu de données disponibles sur ce sujet, AMORCE, en partenariat avec l'ADEME, a décidé d'évaluer la réalité de la situation des invendus alimentaires et des dons sur deux territoires : Grenoble Alpes Métropole et Tour(s)plus. Les états des lieux réalisés ont permis d'estimer le gisement d'invendus alimentaires potentiellement mobilisables sur chaque territoire et d'identifier les leviers nécessaires au déploiement du don aux associations (moyens financiers, aides de l'État, défiscalisation du don, etc.).

Sommaire

PRESENTATION D'AMORCE	1
PRESENTATION DE L'ADEME	2
REMERCIEMENTS	3
REDACTEURS	3
PREAMBULE	4
SOMMAIRE	5
INTRODUCTION	6
I – GRENOBLE ALPES METROPOLE	7
I. I PRESENTATION	7
I. II LES ASSOCIATIONS D'AIDE ALIMENTAIRE	8
I. III ACTEURS DU DON ET FLUX DE DENREES ALIMENTAIRES	12
I. IV GISEMENT POTENTIEL : ANALYSE DES COUTS ET DES BENEFICES	15
II – TOUR(S)PLUS	18
II. I PRESENTATION	18
II. II LES ASSOCIATIONS D'AIDE ALIMENTAIRE	19
II. III ACTEURS DU DON ET FLUX DE DENREES ALIMENTAIRES	23
II. IV GISEMENT POTENTIEL : ANALYSE DES COUTS ET DES BENEFICES	26
CONCLUSION	28
BIBLIOGRAPHIE	29

Introduction

En 2010, 3,5 millions de personnes ont bénéficié de l'aide alimentaire en France. Ces bénéficiaires sont regroupés sous les 4 grandes associations « têtes de réseau » : les Banques Alimentaires, les Restos du Cœur, le Secours Populaire Français et la Croix-Rouge Française. Elles font parties des associations habilitées au niveau national (et dont les antennes locales sont habilitées au niveau régional) à recevoir des contributions publiques destinées à la mise en œuvre de l'aide alimentaire et perçoivent des denrées issues du FEAD (Fond Européen d'Aide aux plus Démunis qui remplace depuis 2013 le PEAD) et PNAA (Programme National d'Aide Alimentaire, mis en place en 2004). Les associations d'aide alimentaire collectent, stockent et préparent les paniers repas en fonction des denrées disponibles avant de les distribuer à leurs bénéficiaires. Les Banques Alimentaires n'effectuent pas directement la distribution : celle-ci se fait par l'intermédiaire de leurs 5 300 associations partenaires. Ces associations, pour la plupart non habilitées par les pouvoirs publics à recevoir directement des aides du PEAD ou du PNAA, sont des acteurs locaux indispensables à la distribution de l'aide alimentaire car elles sont au contact direct des bénéficiaires.

Parmi la multitude d'associations caritatives locales, on retrouve l'Association Nationale des Épiceries Solidaires (ANDES) qui a pour mission d'animer le réseau d'épiceries solidaires.

Une part des denrées alimentaires, plus ou moins importante en fonction des associations, proviennent de la ramasse de produits frais auprès de la grande distribution effectuée quotidiennement par les bénévoles. Ces produits sont donnés pour plusieurs raisons : date limite de consommation proche, surplus, emballages abimés ou étiquettes non conformes, etc. Ces dons d'inventus alimentaires sont conventionnés afin de fixer, entres autres, les limites de transferts de propriété et de responsabilité.

Afin d'avoir une vision générale de la gestion des inventus alimentaires à l'échelle d'un territoire, deux fiches état des lieux ont été réalisées sur les territoires de Grenoble Alpes Métropole (GAM) et Tour(s)plus.

Les chiffres utilisés pour quantifier le gaspillage alimentaire au sein des différents secteurs d'activité sont des estimations très grossières. Par exemple, dans l'industrie agroalimentaire, il y a une réelle différence en terme de perte alimentaire en fonction du type d'aliment produit. Il n'existe pas encore d'études suffisamment précises sur ces sujets et il est difficile d'obtenir des données de la part des différents acteurs. Ainsi, certains chiffres s'appuyant sur des données d'études générales sont à prendre avec une extrême précaution. Ils permettent tout de même d'avoir une image du gaspillage alimentaire sur un territoire.

I – Grenoble Alpes Métropole

I. I Présentation

De nombreuses actions de promotion du don et de lutte contre le gaspillage alimentaire ont été mises en place sur le territoire par le Conseil Départemental de l'Isère ces dernières années et qui mobilisent en particulier les acteurs du territoire de GAM :

- Signature d'une charte par les principaux acteurs locaux en 2013 (« Charte de l'aide alimentaire et de lutte contre le gaspillage en Isère »),
- Création d'une carte interactive recensant une partie des associations d'aide alimentaire présentes sur le territoire¹,
- Organisation d'une journée de rencontres en 2014 sur la thématique du gaspillage alimentaire en partenariat avec la CCI de Grenoble dans le but de mettre en relation les professionnels de l'alimentaire et les associations,
- Lancement d'un appel à projet début 2015 pour permettre la mise en place de nouveaux partenariats entre la Banque Alimentaire et certains commerces alimentaires.

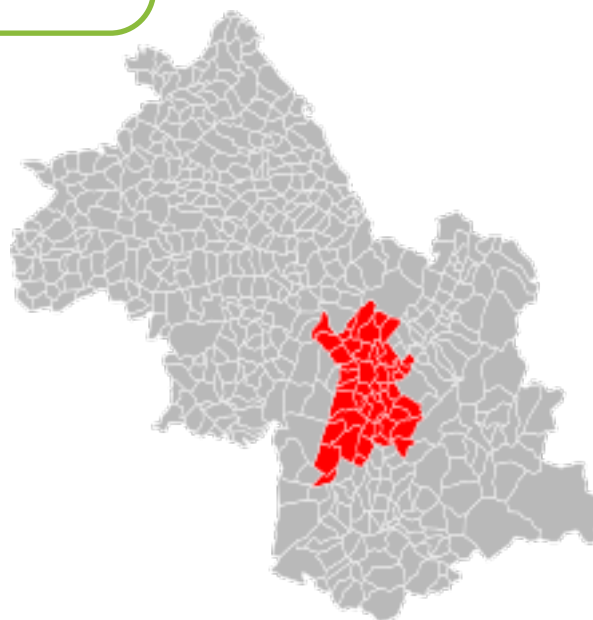
Le Conseil Départemental de l'Isère réunit 4 fois par an l'ensemble des associations d'aide alimentaire du territoire afin de discuter sur les besoins de chacun et développer l'entraide entre ces différents acteurs.

Carte d'identité du territoire :

- 49 communes
- 450 000 hab
- 550 km²
- Typologie d'habitat : urbain dense
- Plan Local de Prévention : Février 2013



Carte de l'Isère



Situation géographique de GAM

GAM représente plus du tiers (35 %) de la population du département

¹ Lien internet : http://aidealimentairepna.cartographie.pro/carte.php?id_region=21

I. II Les associations d'aide alimentaire

I.2.1 Quatre grandes associations « têtes de réseau »

Les structures d'aide alimentaire du territoire de Grenoble Alpes Métropole sont essentiellement regroupées sous les 4 grandes associations « têtes de réseau » :

- Banque Alimentaire de l'Isère
- Restos du Cœur de l'Isère
- Croix-Rouge française – Unité locale Grenoble Vercors Grésivaudan
- Secours Populaire français – Fédération de l'Isère

Les bénévoles de la Banque Alimentaire effectuent la ramasse auprès d'une vingtaine de GMS (Grandes et Moyennes Surfaces) tous les matins du lundi au jeudi. En complément, une tournée intra-muros est effectuée à l'aide d'un petit utilitaire 1 jour sur 2. Une fois collectées, les denrées sont triées et pesées par les bénévoles à l'entrepôt de la Banque Alimentaire à Sassenage. Des colis sont ensuite préparés, en fonction des produits frais récupérés (toute la ramasse quotidienne est distribuée le jour même) et des produits secs disponibles, avant d'être distribués aux associations partenaires. La répartition se fait en fonction du nombre de bénéficiaires de chaque association. Les associations viennent récupérer une fois par semaine les colis. Ponctuellement, des camions vont récupérer des dons auprès d'industries agroalimentaires, de producteurs et de restaurants collectifs, sur demande de ces derniers.

Les bénévoles de la plateforme de Saint-Martin-le-Vinoux des Restos du Cœur effectuent la ramasse des plus gros GMS partenaires. Les plus petits sont ramassés par les centres locaux. Les bénévoles de la plateforme trient les denrées collectées avant de les redistribuer aux centres locaux, qui à leur tour distribuent des repas à leurs bénéficiaires.

La Croix-Rouge récupère des denrées auprès de deux GMS dans la ville de Grenoble : un Super (ramassé deux fois par semaine) et un magasin populaire (ramassé une fois par semaine + livraison une fois par semaine par le magasin directement dans les locaux de la Croix-Rouge).

Parmi les 9 comités et antennes locales du Secours Populaire, seul le comité local de la Ville de Grenoble effectue la ramasse auprès de 3 Supermarchés dont 2 dans Grenoble intra-muros.

	Banque Alimentaire	Restos du Cœur	Croix-Rouge	Secours Populaire
Nombre d'associations et centres locaux de redistribution	55 associations partenaires (dont 10 CCAS et 5 épicerie sociales et solidaires)	6 centres locaux (dont un centre Resto bébé)	1	9 antennes/comités locaux
Bénéficiaires	16 000	8 400	500	NC
Nb de repas distribués en 2014	237 000 colis (2 600 000 équivalents repas)	1 349 020 repas	NC	NC

Tableau 1 : Redistribution des denrées aux bénéficiaires des associations sur le territoire de GAM

En France, on estime le nombre de personnes en situation de précarité alimentaire à 1/10, soit 45 000 à GAM. Les besoins sont donc, en ordre de grandeur, que partiellement couverts.

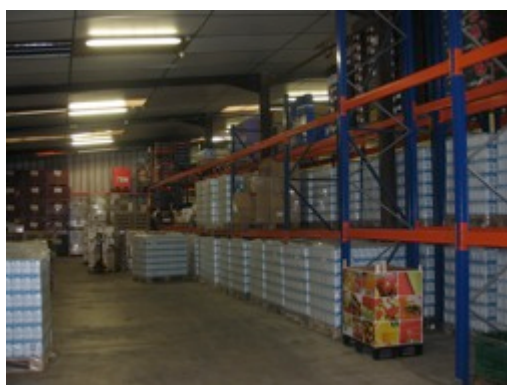
Sur GAM, d'autres associations caritatives locales participent à l'aide alimentaire des plus démunis : La tente des Glaneurs, l'Entraide Protestante, l'Épicerie sociale Coup de Pouce, l'Union Mutualiste pour l'Habitation et l'Insertion des Jeunes, La Remise, etc.

I.2.2 Moyens logistiques

Toutes les associations ne sont pas égales en termes de moyens de stockage et de transport. La Banque Alimentaire et les Restos du Cœur disposent d'entrepôts de stockage assez importants ainsi que de camions frigorifiques, ce qui leur permet de collecter et de stocker de plus grandes quantités de produits frais auprès des différents donateurs du territoire.

		Banque Alimentaire	Restos du Cœur	Croix-Rouge	Secours Populaire
Stockage	Surface en ambient	1 300 m ²	1 000 m ²	20 m ²	NC
	Volume en froid positif	200 m ³	50 m ³	7 m ³	NC
	Volume en froid négatif	50 m ³	70 m ³	2 m ³	NC
Transport	Camion	4 (dont 2 frigorifiques)	5 (dont 2 frigorifiques)	NC	1 frigorifique
	Autres	1 petit utilitaire frigorifique + glacières	6 glacières	NC	NC

Tableau 2 : Moyens logistiques des associations de GAM



Photos : Moyens logistiques de la Banque Alimentaire de l'Isère (Sassenage)

I.2.3 Moyens humains et financiers

Les moyens des associations sont limités, donc la présence de bénévoles est indispensable pour assurer l'aide alimentaire aux plus démunis. Dans certains cas, des salariés en contrats aidés (CAE) sont embauchés par les associations.

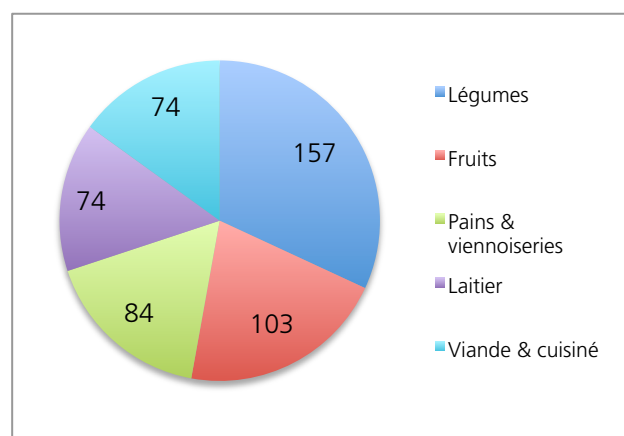
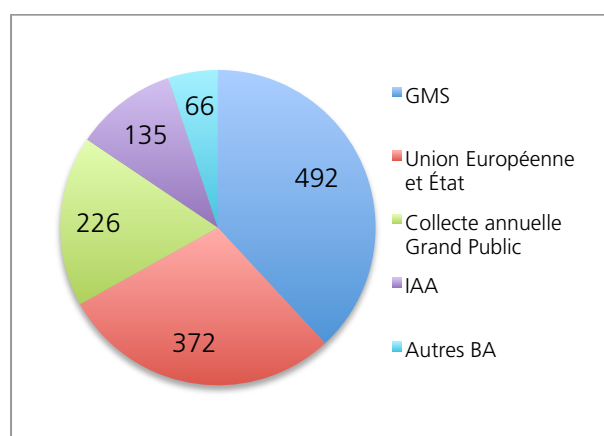
Le budget annuel permet de financer l'achat ou la location des camions, l'achat de l'essence, la location et l'entretien des locaux et les salaires des quelques salariés de l'association.

		Banque Alimentaire	Restos du Cœur	Croix-Rouge	Secours Populaire
Humain	Bénévoles	150	333	20	NC
	Salariés	4	1 + 1 contrat aidé	NC	NC
Budget annuel	Fonctionnement	300 000 €	300 000 €	NC	NC
	Investissement	30 000 €	NC	NC	NC

Tableau 3 : Moyens humains et financiers des associations de GAM

I.2.4 Gisement collecté

En 2014, la Banque Alimentaire a collecté 492 tonnes en provenance des GMS (38 % des denrées distribuées) et 135 tonnes en provenance des IAA (Industries Agroalimentaires, soit 10 % des denrées distribuées). Elle a aussi pu acheter 372 tonnes de denrées (principalement du lait, des produits secs à longue conservation et des surgelés), grâce à l'argent donné par l'Union Européenne et l'État dans le cadre des programmes d'aide aux plus démunis (29 %). La collecte annuelle grand public a permis de collecter 226 tonnes de denrées (18 %) tandis que les échanges entre Banques Alimentaires (OTR : Organisation Territoire Régionale) ont permis de disposer de 66 tonnes de denrées (5 %).



Graphiques 1 : Provenance des denrées perçues par la Banque Alimentaire (à gauche) et typologie des denrées données par les GMS à la Banque Alimentaire (à droite)

Les Restos du Cœur ont ramassé 338 tonnes de denrées, provenant principalement des GMS, et dans une moindre mesure des IAA (usines du Nord Isère), des producteurs (dans les zones les plus rurales) et des traiteurs.

La Croix-Rouge a principalement collecté auprès des GMS des fruits et légumes, des yaourts, des brioches, des plats cuisinés, des sandwiches préemballés et du pain auprès d'une boulangerie.

Les produits frais sont les aliments les plus recherchés par les associations d'aide alimentaire, en particulier les fruits, les légumes et la viande.

I.2.5 Partenariats

De nombreux partenariats existent avec les GMS du territoire (37 % donnent) alors que ceux-ci se font plus rares avec les industriels (11 %) et sont quasi-inexistants avec les producteurs (0,1 %). Quelques GMS et un industriel font des dons à la fois à la Banque Alimentaire et aux Restos du Cœur (jours de ramasse différents).

	Banque Alimentaire	Restos du Cœur	Croix-Rouge	Secours Populaire	Nb d'entités sur le territoire	Taux de donateurs sur le territoire
GMS partenaires	20	8	2	3	70	37 %
IAA partenaires	5	1	0	0	47	11 %
Producteurs partenaires	3	0	0	0	2 101	0,1 %

Tableau 4 : Partenaires des associations de GAM

Trois Étoiles Solidaires : un projet engagé dans la lutte contre le gaspillage alimentaire

Projet lancé en 2012 par le président de la Banque Alimentaire de l'Isère Bernard Perry, un restaurateur Grenoblois et l'association l'Accueil du Vieux Temple.

Objectif :

Améliorer la distribution de la viande à DLC courte voire atteinte en cuisinant et redistribuant cette viande en barquette individuelle (1 200 portions/jour correspondant à 120 kg de viande en provenance principalement de magasins Cash & Carry), accompagnée d'un légume et/ou d'un féculent.

Le Conseil Départemental de l'Isère a mis à disposition une cuisine d'un collège à Seyssins : des travaux d'aménagement et d'équipement de la cuisine ont eu lieu au printemps 2015, un cuisinier a été embauché et un nouveau camion frigorifique a été acheté durant l'été. L'activité a démarré à la rentrée 2015.

Le soutien de certains mécènes ainsi que l'organisation d'événements (des concerts à Paris et dans l'agglomération Grenobloise) ont permis d'assurer les frais de fonctionnement pour la première année, estimés à 100 000 €/an.



I. III Acteurs du don et flux de denrées alimentaires

La partie la plus détaillée est celle des GMS car les données disponibles sont les plus complètes et précises. Pour les autres acteurs du don (industries, producteurs), nous nous sommes basées sur les chiffres disponibles au niveau du département.

I.3.1 Grandes et Moyennes Surfaces

Parmi les 70 GMS (hors supérettes c'est-à-dire les magasins dont la superficie est inférieure à 400 m²), 26 font des dons aux associations locales, soit 37 % des GMS de l'agglomération grenobloise. Les magasins de taille importante font presque tous du don (6/8), contrairement au magasin de superficie plus modeste qui ne pratiquent pas forcément le don.

Classification	Implantation	Superficie moyenne (m ²)	GMS faisant des dons ² /GMS du territoire	% de GMS faisant du don
Hyper	Périphérie	7 958	6/8	75 %
Super	Quartier résidentiel	1 245	12/33	36 %
Magasins populaires	Centre-ville	2 043	2/3	79 %
Cash & Carry	Périphérie	4 285	2/2	100 %
Drive Out	Quartier résidentiel	1 500	1/1	100 %
Hard Discount	Périphérie, quartier résidentiel, centre-ville	893	0/20	0 %
Plateformes	Périphérie	-	3/3	100 %
Total ³	-	-	26/70	37 %

Tableau 5 : Identification des GMS du territoire pratiquant le don de leurs invendus alimentaires

Les trois plateformes de distribution ramassées par la Banque Alimentaire sont situées sur le département de l'Isère mais hors territoire de l'agglomération Grenobloise. Parmi ces plateformes, on retrouve deux grandes enseignes d'Hypermarché et une de Hard Discount (cette dernière centralise les invendus alimentaires de l'ensemble de ses magasins, dont 7 se trouvent sur le territoire Grenoblois, avant de faire des dons à la Banque Alimentaire).

La Banque Alimentaire a collecté 492 tonnes de denrées auprès de 20 GMS, tandis que les Restos du Cœur ont ramassé 338 tonnes auprès de 8 GMS. A partir de ces chiffres et de l'identification des magasins faisant des dons aux deux autres associations « têtes de réseau », nous avons estimé que les tonnages collectés auprès des GMS sont de 20 tonnes/an pour la Croix-Rouge et de 30 tonnes/an pour le Secours Populaire. Ainsi, le gisement collecté par les associations du territoire auprès des GMS est d'environ 880 tonnes/an.

D'après les informations recueillies, quelques exemples concrets de dons d'invendus alimentaires par GMS peuvent être cités. Par exemple, 3 Hyper de la même enseigne ont fait 400 tonnes de dons en une année. Un Super situé dans la ville de Grenoble donne 6 à 8 caisses de produits encore consommables tous les matins. Enfin, un autre Super de la ville de Grenoble donne l'équivalent de 250 repas/semaine. Ceci représenterait environ 70 % des invendus alimentaires de ce magasin, entraînant une diminution du volume des déchets produits de 40 %. Ce pourcentage d'invendus alimentaires faisant l'objet de don est bien supérieur à ce qui est pratiqué dans la plupart des magasins.

² Sources : Données issues des entretiens avec les associations du territoire

³ Ces chiffres comptabilisent 1 Hyper, 1 Super et 3 plateformes de stockage hors agglomération Grenobloise

I.3.2 Les Industries Agro-Alimentaires

Il y a 142 industries agroalimentaires en Isère : 101 industries de transformation et de conservation de la viande, 26 industries de fabrication de produits laitiers et 15 industries de travail du grain/aliments animaux (source : INSEE – Établissements des industries agroalimentaires au 31 décembre 2012).

En considérant que GAM représente 1/3 du département, la Banque Alimentaire et les Restos du Cœur ont perçu des dons de la part de 5 des 47 IAA du territoire en 2014 (soit 11 %). Ils ont respectivement reçu 150 tonnes et 30 tonnes (tonnage estimé) de denrées, principalement des brioches, des yaourts, des raviolis, des quenelles et des pâtes fraîches.

Selon les informations fournies par la Banque Alimentaire, un industriel leur fait don de 20 palettes 2 fois/mois de brioches et autres viennoiseries (représentant 15 tonnes de dons en 5 mois), tandis qu'un autre industriel leur a donné 39 tonnes de yaourts en 2014. Le potentiel des industriels paraît donc largement sous-exploité.

I.3.3 Les producteurs

Il y a 6 302 exploitations agricoles en Isère, pour une superficie agricole utilisée (surfaces foncières déclarées par les exploitants agricoles comme utilisées par eux pour la production agricole) de 241 265 ha (source : Base de données Agreste – Recensements agricoles données communales 2010).

En considérant que GAM représente 1/3 du département, la Banque Alimentaire a perçu des dons de la part de 3 des 2 101 producteurs du territoire en 2014 (soit 0,1 %). Les produits frais donnés sont principalement du fromage et des œufs. Ces dons sont assez anecdotiques et les tonnages collectés faibles (tonnage estimé : environ 1 tonne/an). Si l'on considère les niveaux de pertes évoqués dans le rapport Garot et aussi le besoin en produits frais des bénéficiaires (fruits, légumes et viande) le potentiel des producteurs est encore plus sous-exploité que celui des industriels.

I.3.4 Les autres acteurs

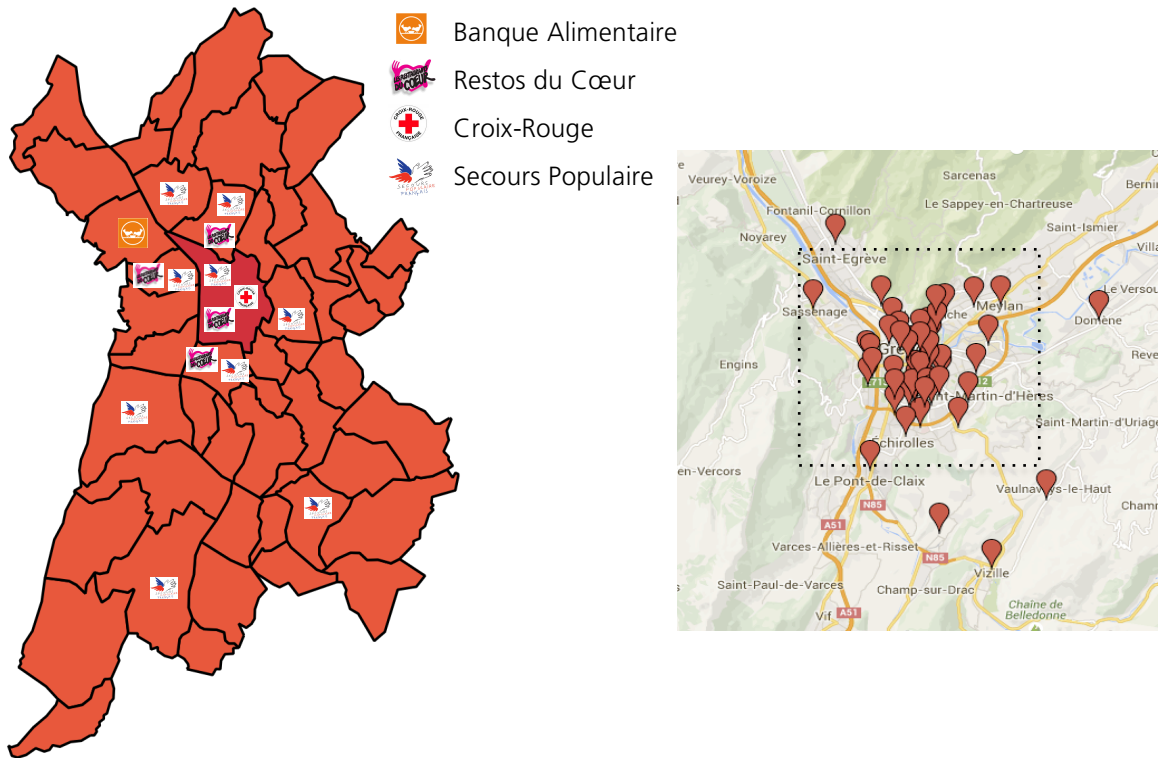
Certains artisans de bouche (principalement des boulangeries et traiteurs) font ponctuellement des dons aux associations du territoire. Le Marché d'Intérêt National de Grenoble a passé une convention avec La Remise (épicerie solidaire) pour donner ses invendus alimentaires. Certains restaurants collectifs donnent ponctuellement des produits frais à la Banque Alimentaire.

I.3.5 Les flux de denrées à travers le territoire

La **carte 1** présente l'ensemble des associations d'aide alimentaire rattachées au réseau des 4 grandes associations du territoire : la Banque Alimentaire et ses associations partenaires, les centres locaux et la plateforme des Restos du Cœur, l'unité locale de la Croix-Rouge et les 9 antennes/comités locaux du Secours Populaire. L'accessibilité pour les bénéficiaires, c'est-à-dire la présence d'une association à moins de 10 min à pied ou en transport en commun du lieu de résidence, va de très bonne dans les zones très denses à très mauvaise pour les territoires qui le sont moins comme les territoires ruraux.

La **carte 2** présente l'ensemble des GMS du territoire faisant des dons de leurs invendus alimentaires. Les GMS ramassées sont, pour la plupart, situées à proximité des entrepôts des associations et donc de leurs bénéficiaires. On les retrouve donc dans les zones les plus denses de la Métropole. Les tournées de ramasse sont optimisées afin de récupérer un maximum de

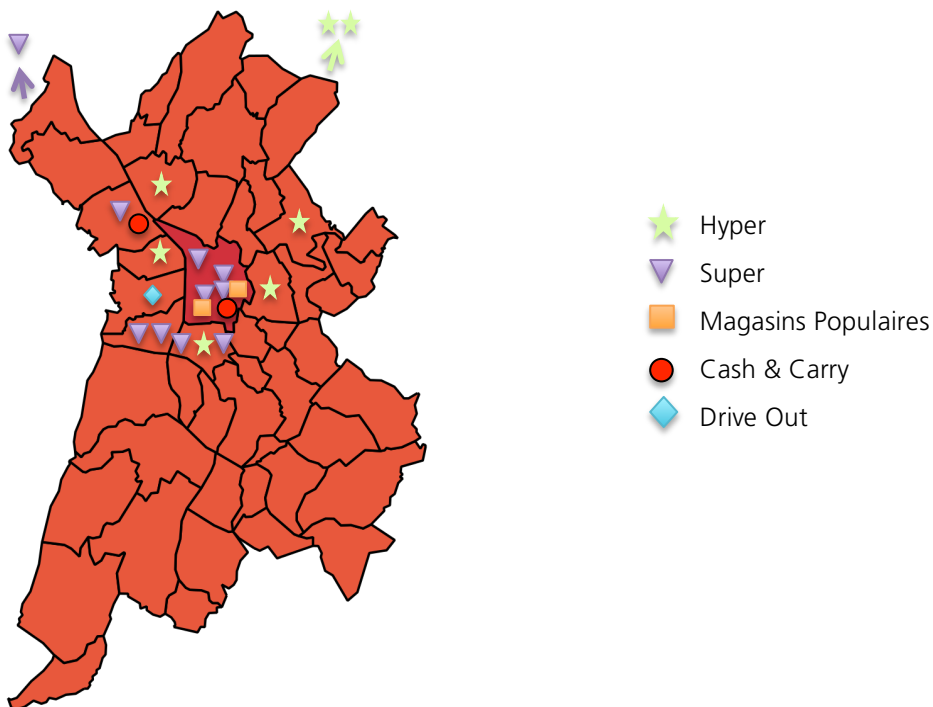
denrées tout en limitant les contraintes de logistique et de personnel. 3 GMS, hors GAM, font des dons à la Banque Alimentaire de l'Isère. Ces GMS, bien qu'éloignées de la plateforme de Sassenage, sont ramassées car elles effectuent des dons réguliers en quantités importantes.



Carte 1 : Localisation des principales associations d'aide alimentaire sur GAM

A gauche : Répartition des 4 grandes associations sur l'ensemble du territoire de GAM (en rouge foncé la Ville de Grenoble)

A droite : Focus sur les associations du réseau de la Banque Alimentaire (en encadré Grenoble et sa proche banlieue)



Carte 2 : Localisation des GMS faisant des dons de leurs invendus alimentaires sur GAM

I. IV Gisement potentiel : analyse des coûts et des bénéfices

Les chiffres donnés dans cette partie ainsi que les calculs effectués demandent d'être analysés avec prudence : ces estimations ne sont pas fondées sur un véritable état des lieux du gaspillage alimentaire en France. Ainsi, les données des quantités gaspillées peuvent différer fortement d'une étude à l'autre. Les estimations obtenues permettent d'avoir un ordre de grandeur du gaspillage alimentaire par type d'acteur, mais ces chiffres ne peuvent pas être utilisés tels quels (si on prend l'exemple des IAA, certaines industries auront toujours structurellement beaucoup moins de produits gaspillés que d'autres).

I.4.1 Estimation grossière de la capacité d'approvisionnement en don alimentaire sur le territoire

- Grandes et moyennes surfaces (GMS)

En France, d'après le rapport de Guillaume Garot⁴, la part du gaspillage alimentaire en France liée à l'activité des 11 250 GMS serait de 750 000 T, soit 53 T/GMS/an. Ce chiffre intègre des GMS qui donnent et d'autres non. A l'échelle de GAM, il y a 70 GMS. De manière théorique on peut donc considérer que la nourriture récupérable auprès de l'ensemble des distributeurs de GAM est de 3 710 T/an (70 GMS x 53 T/an). Ce qui signifierait que seulement 24 % est récupéré à ce jour.

- Industries agroalimentaires (IAA)

Selon nos estimations, 5 IAA font des dons aux associations de GAM alors qu'elles sont 142 en Isère. Si on considère un gisement de 50 T/IAA (cf Rapport Garot 12 000 IAA pour un gaspillage de 600 000 T/an), sous réserve que les IAA de GAM soient de nature proche de la moyenne nationale, alors le gisement potentiellement récupérable sur le département serait de 7 100 T/an. En considérant que GAM représente 1/3 du département, 47 IAA ont un gisement potentiellement récupérable sur GAM de 2 350 T/an. Ce qui signifierait que seulement 8 % est récupéré à ce jour.

- Exploitations agricoles

Selon nos estimations, 3 exploitations font des dons aux associations de GAM alors qu'elles sont 6 302 en Isère. Si on considère un gisement de 3,64 T/exploitation (cf Rapport Garot 515 000 exploitations pour un gaspillage entre 453 000 et 3 300 000 T/an, admettons la moyenne 1 876 500 T/an), sous réserve que les exploitations agricoles de GAM soient de nature proche de la moyenne nationale, alors le gisement potentiellement récupérable sur le département serait de 23 000 T/an (ce ratio semble sous-évalué au regard de plusieurs études récentes mais les données disponibles sont trop peu nombreuses pour proposer un autre chiffre solide). En considérant que GAM représente 1/3 du département, 2 101 exploitations agricoles ont un gisement potentiellement récupérable sur GAM de 7 650 T/an. Ce qui signifierait que moins de 0,1 % est récupéré à ce jour (hors glanage).

	Nb entités sur le territoire	Dont donateurs	Gisement disponible (T/an)	Gisement récupéré (T/an)	% gisement récupéré
GMS	70	33	3 710	880	24 %
IAA	47	5	2 350	180	8 %
Producteurs	2 101	3	7 650	1	0,1 %
Total	2 218	41	13 710	1 061	8 %

Tableau 6 : Estimation de la capacité d'approvisionnement sur GAM par type d'acteur

⁴ Lutte contre le gaspillage alimentaire : propositions pour une politique publique – avril 2015

Au total, environ 14 000 tonnes de produits alimentaires sont gaspillées pour ces 3 secteurs d'activités sur le territoire de Grenoble Alpes Métropole. Bien évidemment la récupération de ces produits, outre d'être autorisée par son producteur, nécessite pour les associations une logistique adaptée. D'autres secteurs d'activités, générateurs de gaspillage alimentaire, ne sont pas pris en compte dans cette étude, tels que les supérettes (magasins alimentaires dont la superficie est inférieure à 400 m²), les restaurants collectifs et les marchés.

Malgré que ces données ne soient que des estimations, elles permettent de proposer un ordre de grandeur du gaspillage alimentaire par secteur d'activité, et de voir que les volumes disponibles chez les industriels et dans le monde agricole sont largement sous-exploités par rapport aux distributeurs.

Toutefois, pour ces secteurs d'activité (IAA et producteurs), il faut regarder ces chiffres avec prudence. Contrairement aux distributeurs où les produits disponibles sont immédiatement prêts au transport, ce n'est pas toujours le cas pour ces secteurs. Par exemple, pour un arboriculteur, un certain nombre de ses produits peuvent être encore dans les champs et nécessiteraient une récolte, puis un conditionnement. Ainsi, en plus d'être souvent plus éloignés, de ne pas avoir de possibilité de défiscalisation dans la plupart des cas à l'heure actuelle (la possibilité de défiscalisation pour les producteurs de fruits et légumes est en cours de finalisation du côté de l'administration fiscale), la collecte de ces acteurs nécessiterait des moyens humains différents du cas des distributeurs. Le développement du glanage et de la cueillette à travers des réseaux mettant en relation les producteurs avec les associations (tels que l'association SOLAAL, le réseau Re-bon, etc.), permettrait de récupérer une partie des fruits et légumes qui sont habituellement considérés comme des pertes alimentaires.

1.4.2 Évaluation économique

On a vu que la logistique nécessaire à la récupération de ces produits peut s'avérer complexe. Elle nécessite a minima des camions éventuellement frigorifiques, des personnes pour conduire les camions et effectuer toute la manutention et des entrepôts et frigos pour le stockage. Pour estimer l'intérêt d'aller récupérer et redistribuer davantage de produits, il est proposé ci-dessous une estimation du coût moyen actuel du travail et moyens logistiques de ces associations par tonne d'aliments récupérés/redistribués afin de porter un regard sur la faisabilité économique de la récupération de ce potentiel d'alimentation.

- Les coûts pour la Banque Alimentaire

L'exemple de la Banque Alimentaire est utilisé car ce sont les données financières les plus complètes dont nous disposons. Son budget est de 300 000 € en fonctionnement et lui permet de financer les salaires des 4 ETP et la location de l'entrepôt de stockage. L'investissement est quant à lui d'environ 30 000 €/an et finance l'amortissement sur 7 ans de 4 camions (dont 2 frigorifiques) et 1 utilitaire.

La Banque Alimentaire collecte et redistribue 627 tonnes/an d'invendus alimentaires auprès des différents acteurs (GMS, IAA, exploitations agricoles, etc.). Elle a donc un coût de 526 €/tonne récupérée puis redistribuée soit 0.5 €/kg. Attention cependant, ce coût ne comprend pas les étapes de préparation et de distribution des colis, effectuées par les bénévoles. Ce coût ne tient pas non plus compte de la participation financière demandée aux épiceries sociales en échange de denrées (qui sont ensuite revendues par l'épicerie aux bénéficiaires à 10 % du prix du marché).

Alors que la valeur moyenne des produits remis aux bénéficiaires est d'environ 2 €/kg, l'activité de la banque alimentaire apparaît comme « performante ». Non seulement elle permet de nourrir « 4 fois moins cher » la population en insécurité alimentaire mais en plus elle évite des coûts de collecte et traitement des déchets. Surtout, elle génère des emplois dans le champ de

l'économie sociale et solidaire, c'est-à-dire en favorisant l'accès à l'emploi de personnes qui en sont éloignées et dont la prise en charge représente un coût pour la société.

Mais attention, autant augmenter l'activité de ces associations devrait induire un coût par tonne/récupérée plus bas du fait de l'optimisation des charges fixes, autant, comme on l'a vu, les flux disponibles (hors GMS) peuvent s'avérer plus complexe et coûteux à aller récupérer au moins dans un premier temps (don des exploitants agricoles au niveau des coopératives par exemple).

- Avantages pour les GMS : comparaison du don d'invendus alimentaires à une filière classique d'élimination des biodéchets

Pour 50 tonnes/an de dons (soit la production pour un super d'environ 1 000 m²), en se basant sur une valeur de 2€/kg⁵, la valeur économique du don est de 100 000 €. Dans la majorité des cas, ces dons peuvent faire l'objet d'une défiscalisation de 60 % de cette valeur, soit 60 000 € (cette défiscalisation est limitée à 5 pour mille du chiffre d'affaires du magasin).

Le coût d'élimination de ces biodéchets que le distributeur aurait ainsi évité, en prenant en compte une valeur moyenne de 150 €/tonne est de 7 500€. Le don nécessite un peu d'organisation pour mettre en place la convention et moins d'1h par jour pour un salarié du magasin pour regrouper les dons (pour environ 160 kg par jour de denrées), les stocker puis les mettre à disposition des associations (le retrait de vente n'est pas pris en compte dans ce temps de travail car c'est une action incontournable dans le métier de base) mais permet en théorie au distributeur d'économiser 67 500 € par an.

⁵ Ce qui est probablement un peu excessif puisque la valeur prise en compte pour la défiscalisation est la valeur en stock (ce que ça a coûté au distributeur) qui est inférieure à la valeur commerciale.

II – Tour(s)plus

II. I Présentation

Très active en matière de lutte contre le gaspillage alimentaire, la communauté d'agglomération de Tour(s)plus s'est engagée avec le Syndicat Touraine Propre et les associations d'aide alimentaire dans différents projets afin de favoriser le don d'invendus alimentaires aux associations caritatives. En partenariat avec la Ville de Tours, le Syndicat Touraine Propre, et les associations locales d'aide alimentaire, Tour(s)plus a récemment lancé deux initiatives permettant de récupérer auprès de différents acteurs de l'alimentation (petites et moyennes surfaces, agriculteurs, marché de gros, épiceries) des produits frais : tournée de ramasse intra-muros par la camionnette anti-gaspi et création d'une plateforme territoriale de stockage des fruits et légumes invendus sur le marché de gros de Joué-lès-Tours. En parallèle, un comité local de lutte contre le gaspillage alimentaire a été créé, rassemblant les acteurs de la chaîne alimentaire de l'agglomération. Enfin, Tour(s)plus est la première collectivité territoriale à avoir adhéré à SOLAAL (association qui facilite le lien entre les donateurs des filières agricoles et alimentaires et les associations d'aide alimentaire).

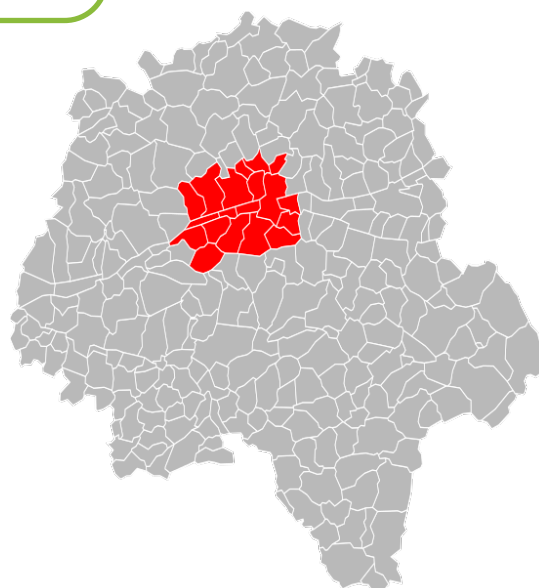
Depuis 2010, le Groupement pour l'Amélioration de l'Aide Alimentaire (G3A) piloté par la Croix Rouge et la FRAPS (Fédération Régionale des Acteurs en Promotion de la Santé) d'Indre-et-Loire réunit les structures proposant de l'aide alimentaire aux personnes en situation de précarité dans le département (Banque alimentaire de Touraine, CCAS de Tours, Secours Catholique, etc.). Ce regroupement a pour objectifs de rencontrer les acteurs de l'aide alimentaire, d'échanger sur les pratiques et expériences et de mettre en commun des réseaux d'achats. Parmi les projets portés par G3A, on retrouve la mutualisation d'un camion frigorifique, la recherche de nouvelles sources d'approvisionnement communes et la formation des bénévoles.

Carte d'identité du territoire :

- 22 communes
- 295 000 hab
- 390 km²
- Typologie d'habitat : urbain
- Plan Local de Prévention : 2011



Carte de l'Indre-et-Loire



Situation géographique de Tour(s)plus

Tour(s)plus représente la moitié (49,5 %) de la population du département

II. II Les associations d'aide alimentaire

II.2.1 Quatre grandes associations « têtes de réseau »

Les structures d'aide alimentaire du territoire de Tour(s)plus sont essentiellement regroupées sous les 4 grandes associations « têtes de réseau » :

- Banque Alimentaire d'Indre-et-Loire
- Restos du Cœur d'Indre-et-Loire
- Secours Populaire français – Fédération d'Indre-et-Loire
- Croix-Rouge française – Délégation départementale d'Indre-et-Loire

La Banque Alimentaire, dont les locaux sont situés à Saint Pierre des Corps, effectue des tournées de ramasse quotidiennes auprès des grandes surfaces partenaires. Deux équipes de bénévoles sont mobilisées chaque matin du lundi au vendredi pour récupérer les denrées invendues. En parallèle depuis juin 2013, une troisième équipe effectue chaque matin une tournée de ramasse auprès des supérettes de centre-ville à l'aide d'une camionnette. Le tri des denrées et la préparation des colis (composés de produits frais issus de la ramasse et de produits secs tels que les boîtes de conserve issus des collectes annuelles et des dons des institutions) sont effectués sur place l'après-midi par les bénévoles. Les colis sont ensuite distribués aux associations partenaires le lendemain matin, chaque association disposant de son propre planning de récupération : la fréquence de distribution dépend à la fois du nombre de bénéficiaires et des moyens logistiques de l'association (de plusieurs fois par semaine à une seule fois par mois). Une soixantaine de bénévoles (soit l'équivalent d'environ 20 ETP) ainsi que 3 salariés assurent le fonctionnement de l'association.

L'entrepôt des Restos du Cœur situé à dans le marché de gros de Tours, permet de stocker les denrées destinées à l'aide alimentaire, dont celles issues des tournées de ramasse effectuées tous les matins de la semaine du lundi au vendredi. La plupart des grandes et moyennes surfaces partenaires sont ramassées quotidiennement. Une fois déchargées à l'entrepôt des Restos, les denrées sont triées et les colis préparés par les salariés d'un chantier d'insertion (9/10 personnes). La redistribution vers les 19 centres locaux se fait immédiatement, afin de permettre aux produits les plus périssables d'être récupérés par les bénéficiaires le jour même. Un deuxième chantier d'insertion, composé d'une dizaine de salariés, est chargé de faire du maraichage/jardinage sur avoine. La distribution alimentaire représente 75 % de l'activité des Restos du Cœur.

La Croix-Rouge n'effectue pas directement la ramasse des denrées issues de la lutte contre le gaspillage alimentaire : son partenariat avec la Banque Alimentaire de Touraine lui permet de venir régulièrement récupérer des colis, qui sont par la suite redistribués à leurs bénéficiaires.

Le Secours Populaire n'a pas souhaité participer à cette étude.

	Banque Alimentaire	Restos du Cœur	Croix-Rouge	Secours Populaire
Nombre d'associations et centres locaux de redistribution	58 associations partenaires (dont 32 sur Tour(s)plus)	19	4	11
Bénéficiaires	10 000	6 400	8 000	NC
Nb de repas distribués en 2014	1 900 000	1 000 000	NC	NC

Tableau 7 : Redistribution des denrées aux bénéficiaires des associations sur l'ensemble du département

Enfin, d'autres associations caritatives locales participent à l'aide alimentaire des plus démunis (Secours Catholique, Entraide Protestante, L'Étape, Accueil Familles EMERGENCE, La Grande Famille de Touraine, etc.).

II.2.2 Moyens logistiques

Toutes les associations ne sont pas égales en termes de moyens de stockage et de transport. Bien que disposant d'entrepôts de stockage de tailles assez importantes (supérieurs à 1 000 m²) permettant de stocker les denrées alimentaires issues des ramasses, la Banque Alimentaire et les Restos du Cœur manquent de moyens logistiques, notamment en terme de transport : les camions frigorifiques, trop peu nombreux, sont souvent vieux et en mauvais état.

		Banque Alimentaire	Restos du Cœur
Stockage	Surface en ambiant	1 265 m ²	1 000 m ²
	Volume (ou surface) en froid positif	125 m ³	150 m ²
	Volume en froid négatif	75 m ³	équivalent au contenu de 4/5 palettes
Transport	Camion	3 camions frigorifiques	1 camion frigo de 19 tonnes + 2 petits camions frigos
	Autres	50 m ³ de sas de tri	-

Tableau 8 : Moyens logistiques des associations de Tour(s)plus

II.2.3 Moyens humains et financiers

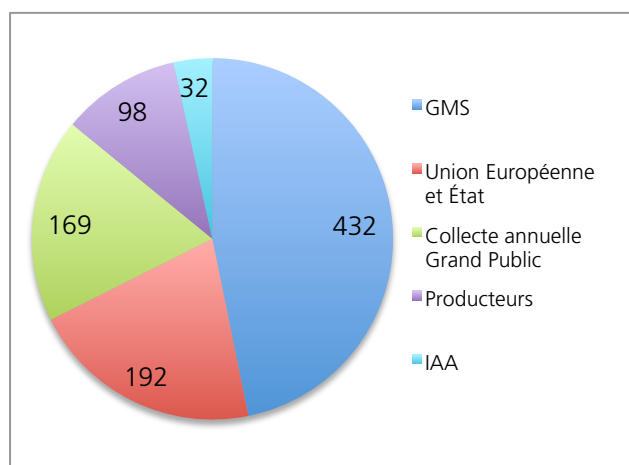
Les moyens des associations sont limités, donc la présence de bénévoles est indispensable pour assurer l'aide alimentaire aux plus démunis. La Banque Alimentaire a estimé le temps de travail des bénévoles et salariés à 20 000 heures/an (hors collecte annuelle) soit l'équivalent de 718 000 €.

Une vingtaine de personnes ont été embauchées sur des chantiers d'insertion par les Restos du Cœur. Le budget annuel des Restos permet de financer le locatif (entrepôt), les deux chantiers d'insertion, les coûts d'entretien et le carburant.

		Banque Alimentaire	Restos du Cœur
Humain	Bénévoles	63 (20 ETP)	600
	Salariés	3 (dont 2 en contrats aidés)	2 chantiers d'insertion (soit une vingtaine de personnes)
Budget annuel	Fonctionnement	NC	600 000 €

Tableau 9 : Moyens humains et financiers des associations de Tour(s)plus

II.2.4 Gisement collecté



En 2014, la Banque Alimentaire a collecté 562 tonnes de denrées issues de la lutte contre le gaspillage alimentaire réparties comme suit : 432 tonnes en provenance des GMS (47 %), 98 tonnes des producteurs (11 %) et 32 tonnes des IAA (3 %). La majorité des produits donnés par les GMS sont des produits frais, essentiellement des fruits (32 %) et légumes (30 %). Environ 2 tonnes par jour sont ramassées par La Banque Alimentaire.

Graphique 2 : Provenance des denrées (en tonnes) redistribuées par la Banque Alimentaire de l'Indre-et-Loire en 2014

Les Restos du Cœur ont ramassé en 2014 environ 800 tonnes de denrées alimentaires auprès de la grande distribution.

II.2.5 Partenariats

Depuis de nombreuses années sur le terrain, la Banque Alimentaire connaît parfaitement les différents GMS du territoire, avec qui elle a pu nouer des partenariats. Récemment, de nouveaux partenariats se sont noués avec les industriels et les producteurs. Les dons de denrées issus de ces secteurs d'activités devraient augmenter.

Les Restos du Cœur ont des partenariats avec au moins une vingtaine de GMS de l'agglomération. 30 à 35 % des denrées ramassées par les Restos (environ 250 tonnes/an) proviennent des plateformes de stockage de deux enseignes de la grande distribution, situées à une soixantaine de kilomètres de Tours. Compte tenu de leur éloignement par rapport aux locaux des Restos du Cœur, la ramasse n'est effectuée que 2 fois/semaine.

Camionnette anti-gaspi pour la ramasse des supérettes

Projet lancé en 2013 par la communauté d'agglomération Tour(s)plus en partenariat avec la Ville de Tours, Touraine Propre et la Banque Alimentaire de Touraine suite à un appel à projet du Ministère de l'Agriculture.

Objectif : récupérer auprès des supérettes du centre-ville de Tours 40 tonnes par an de produits frais encore consommables mais plus vendables, puis les redistribuer aux personnes en difficulté à travers les associations d'aide alimentaire.

Au total, elle a permis de collecter 110 tonnes de produits frais en 2014, soit l'équivalent de 220 000 repas redistribués et 380 000 € en valeur. Cette action participe à la lutte contre le gaspillage alimentaire en évitant à ces denrées d'être jetées.

En 2014, la ramasse de ces produits frais par la camionnette aura coûté 44 k€ et permis l'embauche de 2 salariés en contrat aidé, pour 380 k€ en valeur de produits collectés.



Plateforme territoriale de collecte de fruits et légumes invendus sur le département

Inaugurée pendant l'été 2015 par la communauté d'agglomération Tour(s)plus et les Restos du Cœur, cette plateforme est née du constat que des centaines de kilos de fruits et légumes invendus étaient jetés chaque jour sur le département, sans pouvoir être récupérés par les associations par manque de bénévoles ou d'espace de stockage.

Objectif : récupérer une partie du gisement (350 tonnes de fruits et légumes gaspillées dans l'agglomération chaque année selon une étude récente) et les stocker sur une plateforme territoriale située dans la chambre froide des Restos du Cœur sur le marché de gros de Tours. Une fois triées par les deux salariés en emploi d'insertion, ces denrées seront redistribuées aux associations caritatives du territoire.

Bénéficiant dans un premier temps d'une subvention de l'État de 40 k€ obtenue suite à un appel à projet du Ministère de l'Agriculture, ainsi que d'aides des collectivités et des Restos du Cœur, d'autres financements privés sont recherchés afin d'autofinancer le projet d'ici deux à trois ans.

II. III Acteurs du don et flux de denrées alimentaires

À l'image de ce qui a été fait sur le territoire de Grenoble Alpes Métropole, la partie la plus détaillée est celle sur les GMS car les données disponibles sont les plus complètes et précises. Pour les autres acteurs du don (industries, producteurs), nous nous sommes basées sur les chiffres disponibles au niveau du département.

II.3.1 Grandes et Moyennes Surfaces

Parmi les 57 GMS du territoire, 63 % font des dons. Ces chiffres ne comptabilisent par les magasins de superficie inférieure à 400 m². L'ensemble des Hypermarchés et la moitié des Supermarchés pratiquent le don de leurs invendus alimentaires. Les magasins identifiés en tant que « Drives » sont des structures indépendantes des enseignes de la grande distribution classique et possèdent leurs propres locaux. Excepté un magasin, tous les autres font des dons de leurs invendus. D'après les témoignages des associations, les dons des Drives sont d'excellentes qualités. En effet, les consommateurs utilisant ces services de vente à emporter souhaitent disposer de produits dont les dates de péremption sont éloignées.

Classification	Implantation	Superficie moyenne (m ²)	GMS faisant des dons ⁶ /GMS du territoire	% de GMS faisant du don
Hyper	Périphérie	7 734	9/9	100 %
Super	Quartier résidentiel	1 460	19/39	49 %
Magasins populaires	Centre-ville	2 088		
Hard Discount	Périphérie, quartier résidentiel, centre-ville	818		
Drive Out	Quartier résidentiel	1 880	6/7	86 %
Plateformes	Périphérie	-	2/2	100 %
Total ⁷	-	-	36/57	63 %

Tableau 10 : Identification des GMS du territoire pratiquant le don de leurs invendus alimentaires

Les quantités ramassées en 2014 auprès de la grande distribution sont de 432 tonnes pour la Banque Alimentaire et 800 tonnes pour les Restos du Cœur.

Du fait du tri effectué sur place dans les GMS, le tonnage de denrées jetées après la ramasse par la Banque Alimentaire car non redistribuables est très faible : en 2014, il y a eu moins d'une tonne de rebus pour 432 tonnes ramassées (soit 0,2 %). En revanche, les Restos du Cœur, qui effectuent le tri des denrées une fois réceptionnées à l'entrepôt, ont noté environ 25 % de pertes sur les denrées ramassées auprès des GMS.

II.3.2 Les Industries Agro-Alimentaires

Il y a 137 industries agroalimentaires en Indre-et-Loire : 107 industries de transformation et de conservation de la viande, 21 industries de fabrication de produits laitiers et 9 industries de travail du grain/aliments animaux (source : INSEE – Établissements des industries agroalimentaires au 31 décembre 2012).

Seule la Banque Alimentaire a perçu 32 tonnes de dons de la part des industries agroalimentaire du département en 2014.

⁶ Sources : Données issues des entretiens avec la Banque Alimentaire et les Restos du Cœur, ainsi que de l'étude sur la gestion des déchets de fruits et légumes en Touraine (SEPANT 2014)

⁷ Ces chiffres comptabilisent 2 plateformes de la grande distribution situées hors agglomération de Tours

II.3.3 Les producteurs

Il y a 4 842 exploitations agricoles en Indre-et-Loire, pour une superficie agricole utilisée (surfaces foncières déclarées par les exploitants agricoles comme utilisées par eux pour la production agricole) de 332 175 ha (source : Base de données Agreste – Recensements agricoles données communales 2010). La production de pomme représente environ la moitié des tonnages de la production agricole du département.

La Banque Alimentaire a perçu 98 tonnes de produits frais de la part des producteurs locaux en 2014. Les restos du cœur perçoivent ponctuellement des dons de la part de maraichers : ce sont généralement des dons en quantités importantes, comme par exemple des dons de 20/25 tonnes de pommes ou 15 tonnes de pommes de terre. D'après nos estimations, ces tonnages correspondent grossièrement à la même quantité que celle perçue par la Banque Alimentaire, soit une centaine de tonnes par an.

II.3.4 Les autres acteurs

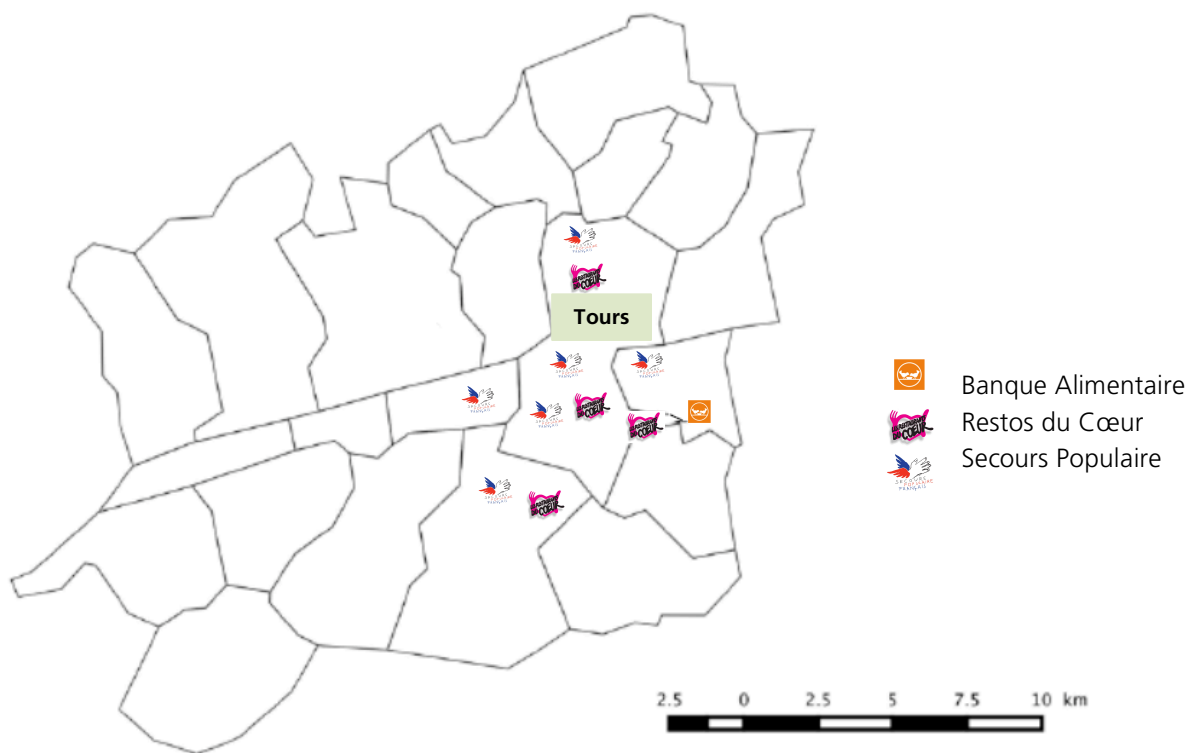
La camionnette anit-gaspi permet la ramasse de produits frais auprès de 10 supérettes situées en centre-ville (Intermarché, Simply Market, Super U, etc.) : cela représente 110 tonnes de produits frais collectés par la Banque Alimentaire en 2014.

Une étude réalisée en 2014 par Sepant et mandatée par Tour(s)plus a permis d'estimer les quantités de fruits et légumes potentiellement mobilisables sur le territoire. Sur les 14 grossistes de fruits et légumes du territoire, seulement 2 effectueraient régulièrement des dons aux associations. Le premier, situé sur le marché de gros, a donné aux Restos du Cœur 10 tonnes de fruits et légumes en 2013. Le second donnerait régulièrement des fruits et légumes invendus aux associations.

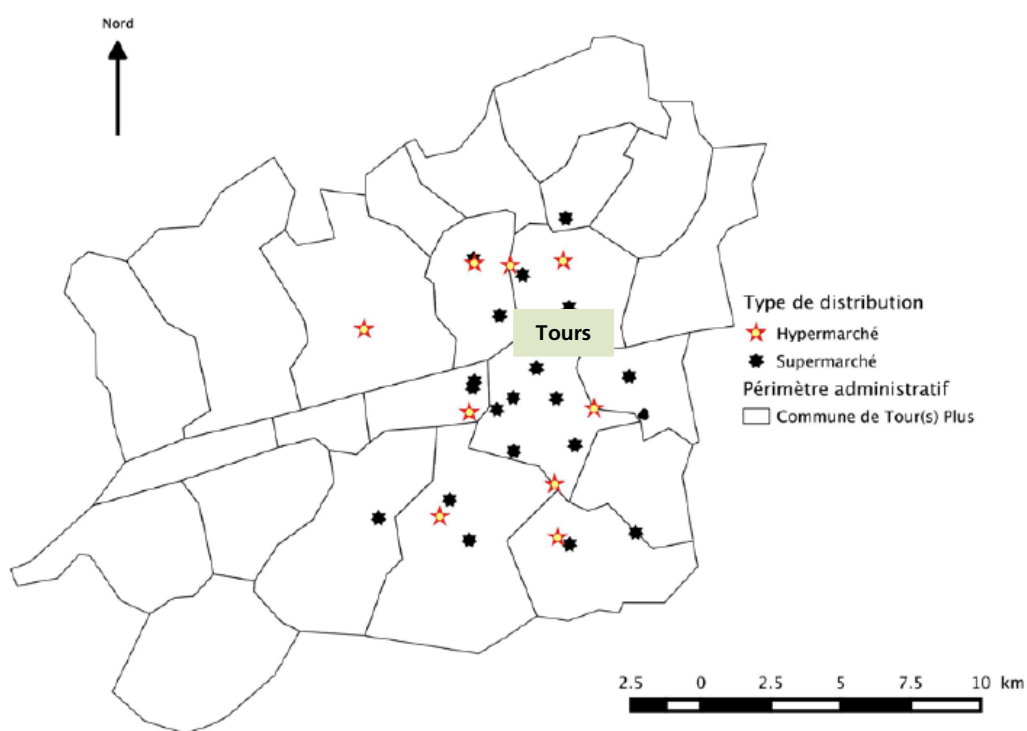
II.3.5 Les flux de denrées à travers le territoire

La **carte 3** présente l'ensemble des associations d'aide alimentaire rattachées au réseau des 3 grandes associations du territoire effectuant des tournées de ramasse de denrées : la Banque Alimentaire (représentant toutes ses associations partenaires, y compris la Croix-Rouge), les Restos du Cœur et le Secours Populaire. Pour la plupart, elles sont situées aux alentours de la ville de Tours. Cela ne signifie pas que les autres communes sont dépourvues d'associations d'aide alimentaire, mais celles-ci ne font pas parties du réseau de ces trois grandes associations (par exemple, le Secours Catholique, certains Centres Communaux d'Actions Sociales, l'Entraide Protestante, etc.). L'accessibilité pour les bénéficiaires est très bonne dans la ville de Tours et dans les villes limitrophes, en particulier au Sud. Pour le reste des communes, l'accessibilité à ce réseau est assez limitée.

La **carte 4** présente les 9 Hyper et les 19 Super du territoire faisant des dons de leurs invendus alimentaires aux associations caritatives.



Carte 3 : Localisation des principales associations de don alimentaire sur Tour(s)plus



Carte 4 : Localisation des GMS (Hyper et Super) faisant des dons de leurs invendus alimentaires (source : Rapport d'étude SEPANT septembre 2014 « Diagnostic et plan de gestion des déchets fruits et légumes en Touraine »).

II. IV Gisement potentiel : analyse des coûts et des bénéfices

Les chiffres donnés dans cette partie ainsi que les calculs effectués demandent d'être analysés avec prudence : ces estimations ne sont pas fondées sur un véritable état des lieux du gaspillage alimentaire en France. Ainsi, les données des quantités gaspillées peuvent différer fortement d'une étude à l'autre. Les estimations obtenues permettent d'avoir un ordre de grandeur du gaspillage alimentaire par type d'acteur, mais ces chiffres ne peuvent pas être utilisés tels quels (si on prend l'exemple des IAA, certaines industries auront toujours structurellement beaucoup moins de produits gaspillés que d'autres).

II.4.1 Estimation grossière de la capacité d'approvisionnement en don alimentaire sur le territoire

- Grandes et moyennes surfaces (GMS)

En France, d'après le rapport de Guillaume Garot, la part du gaspillage alimentaire liée à l'activité des 11 250 GMS serait de 750 000 T, soit 53 T/GMS/an. Ce chiffre intègre des GMS qui donnent et d'autres non. A l'échelle de Tour(s)plus, il y a 57 GMS. De manière théorique on peut donc considérer que la nourriture récupérable auprès de l'ensemble des distributeurs de Tour(s)plus est de 3 021 T/an (57 GMS x 53 T/an). Ce qui signifierait que seulement 34 % est récupéré à ce jour.

- Industries agroalimentaires (IAA)

Parmi les 137 IAA en Indre-et-Loire, seulement quelques unes font des dons aux associations de Tour(s)plus. Si on considère un gisement de 50 T/IAA (cf Rapport Garot 12 000 IAA pour un gaspillage de 600 000 T/an), sous réserve que les IAA de Tour(s)plus soient de nature proche de la moyenne nationale, alors le gisement potentiellement récupérable sur le département serait de 6 850 T/an. En considérant que Tour(s)plus représente la moitié du département, 68 IAA ont un gisement potentiellement récupérable sur Tour(s)plus de 3 400 T/an. Ce qui signifierait que moins de 1 % est récupéré à ce jour.

- Exploitations agricoles

Parmi les 4 842 exploitations agricoles en Indre-et-Loire, seulement quelques unes font des dons aux associations de Tour(s)plus. Si on considère un gisement de 3,64 T/exploitation (cf Rapport Garot 515 000 exploitations pour un gaspillage entre 453 000 et 3 300 000 T/an, admettons la moyenne 1 876 500 T/an), sous réserve que les exploitations agricoles de Tour(s)plus soient de nature proche de la moyenne nationale, alors le gisement potentiellement récupérable sur le département serait de 17 625 T/an (ce ratio semble sous-évalué au regard de plusieurs études récentes mais les données disponibles sont trop peu nombreuses pour proposer un autre chiffre solide). En considérant que Tour(s)plus représente la moitié du département, on peut estimer le nombre d'exploitations agricoles sur le territoire à 2 421, pour un gisement potentiellement récupérable de 8 812 T/an. Ce qui signifierait que seulement 2 % est récupéré à ce jour (hors glanage).

	Nb entités sur le territoire	Gisement disponible (T/an)	Gisement récupéré (T/an)	% gisement récupéré
GMS	57	3 021	1 032	34 %
IAA	68	3 400	32	1 %
Producteurs	2 421	8 812	200	2 %
Total	2 546	15 233	1 264	8 %

Tableau 11 : Estimation de la capacité d'approvisionnement sur Tour(s)plus par type d'acteur

Au total, environ 15 000 tonnes de produits alimentaires sont gaspillées pour ces 3 secteurs d'activités et il semblerait que seulement 8 % soit récupérés à ce jour. Bien évidemment la récupération de l'ensemble de ces produits, outre d'être autorisée par son producteur, nécessite pour les associations une logistique adaptée. D'autres secteurs d'activités, générateurs de gaspillage alimentaire, ne sont pas pris en compte dans cette étude, tels que les supérettes (superficie inférieure à 400 m²), les restaurants collectifs et les marchés. Malgré que ces données ne soient que des estimations, elles nous permettent d'avoir un ordre de grandeur du gaspillage alimentaire par secteur d'activité, et de voir que les volumes disponibles dans le monde agricole sont beaucoup plus importants que chez les distributeurs et que le potentiel de don est largement sous-exploité chez les IAA et les producteurs.

II.4.2 Évaluation économique

- Les coûts pour les Restos du Cœur

L'exemple des Restos du Cœur est utilisé car ce sont les données financières les plus complètes dont nous disposons. Son budget annuel de fonctionnement est d'environ 600 000 €. Il comprend le locatif, les deux chantiers d'insertion (tri/préparation des colis et maraichage/jardinage), les coûts d'entretien et l'achat du carburant. Les Restos ont collecté environ 900 tonnes de denrées auprès des GMS et des producteurs en 2014. Le coût de collecte est donc de 670 €/tonne récupérée, soit 0,7 €/kg. En tenant compte des 25 % de pertes (denrées récupérées mais non consommables), seulement 675 tonnes ont été redistribuées aux bénéficiaires. Le coût de collecte et de redistribution des denrées s'élève donc à 0,8 €/kg.

- Camionnette anti-gaspi

La collecte de 110 tonnes de produits frais à l'aide de la camionnette anti-gaspi en 2014 a permis de distribuer 220 000 repas d'une valeur de 380 000 €. Le coût de fonctionnement annuel s'élève à 30 000 €, répartis comme suit : 15 000 € pour la location du camion frigorifique de 3,5 tonnes et l'achat du gazole et 15 000 € pour l'emploi de deux personnes, un chauffeur et un accompagnateur, en contrats aidés de 25h/semaine (coût résiduel prenant en compte les aides de l'État). Le coût de revient est de 272 €/tonne récupérée, soit 0,27€/kg, pour une valeur marchande de 3,5 €/kg. La réussite de cette initiative repose en grande partie sur l'aide des bénévoles de la Banque Alimentaire.

- Plateforme territoriale de collecte de fruits et légumes invendus

Le coût de fonctionnement annuel du projet de plateforme territoriale de collecte des invendus alimentaires s'élève à 70 000 €. Ce montant comprend la location d'un camion et l'emploi de personnes en insertion effectuant toutes les étapes depuis la réception des denrées jusqu'à leur redistribution. Il a été estimé que 350 tonnes de fruits et légumes pourraient être collectés sur la plateforme chaque année. Le coût de revient de cette opération s'élève donc à 200 €/tonne récupérée, soit 0,20 €/kg.

Conclusion

Les quantités de produits potentiellement mobilisables sur les territoires de Grenoble Alpes Métropole et Tour(s)plus sont considérables (respectivement 14 000 T et 15 000 T) de même que l'insécurité alimentaire non couverte (de l'ordre de 10 % des besoins en repas couverts seulement), mais les associations d'aide alimentaire ont des moyens financiers, logistiques et humains limités. C'est pourquoi elles refusent des dons tout particulièrement lorsque les quantités sont trop faibles ou que le donneur est trop éloigné géographiquement. Sur les deux territoires étudiés, seulement 8 % du gisement potentiellement disponible est récupéré par les associations caritatives. À noter que le secteur d'activité qui fait le moins de don n'est pas le même sur les deux territoires : dans l'agglomération Grenobloise, les producteurs donnent très peu de denrées alimentaires, tandis que dans l'agglomération de Tours, ce sont les industries agroalimentaires qui participent le moins aux dons de denrées aux associations. Cette observation peut s'expliquer par une topographie très différente. En effet, Grenoble Alpes Métropole est encaissé entre 3 chaînes de montagnes, les producteurs ne sont donc pas à proximité immédiate des associations, tandis que Tour(s)plus se situe en plaine, ce qui explique que les producteurs soient plus facilement accessibles pour les associations. La densité en GMS est beaucoup plus importante sur le territoire de Tour(s)plus que sur celui de Grenoble Alpes Métropole, avec respectivement 1 magasin pour 5 200 habitants et 1 magasin pour 6 400 habitants. Ainsi, le gisement disponible auprès des GMS sur Tour(s)plus est de 10,2 kg/hab/an tandis qu'il est de 8,2 kg/hab/an sur Grenoble Alpes Métropole.

Entre l'objectif gouvernemental de réduire de moitié le gaspillage alimentaire d'ici 2025, l'accord des grands distributeurs français pour une convention d'engagement volontaire pour lutter contre le gaspillage alimentaire, les besoins des plus démunis en quantité et en qualité et les augmentations des coûts de traitement des déchets, le soutien financier et organisationnel à ces acteurs du don apparaît nécessaire. C'est d'autant plus vrai que les moyens financiers nécessaires à une augmentation de la collecte de ces flux est très rentable (la collecte et sa redistribution coûtent entre 0,5 et 0,8 €/kg pour des produits qui ont une valeur d'environ 2 €/kg à la remise directe au consommateur). Cette récupération n'entrave pas le marché puisque les bénéficiaires sont hors de ce marché.

Le développement de ces associations peut passer par plusieurs voies :

- Les aides financières pour le financement de la logistique (collectivités, État, mécènes),
- La rationalisation des moyens des associations (mutualisation de plateformes de stockage, de camions voire de salariés),
- La communication pour augmenter la mobilisation du gisement,
- La défiscalisation des dons pour l'ensemble des entreprises donatrices,
- Le développement des aides (ADEME, Chambres d'Agricultures, Conseils Départementaux, Conseils Généraux, etc.).

A noter que ces associations fonctionnent essentiellement grâce à leurs bénévoles ce qui en pose aussi les limites en terme de développement. La solution pourrait être que les distributeurs, spécialisés dans le transport et le stockage de l'alimentation prennent davantage en charge cette partie de l'aide alimentaire (nécessitant la formation du personnel et la définition de méthodologie adaptée) de manière à permettre aux associations de se recentrer sur la redistribution qui nécessite et est l'occasion d'échanges avec les bénéficiaires. La vocation de ces associations n'étant pas de faire du don mais bien d'aider ses bénéficiaires à sortir de leurs situations d'urgence en leur proposant une écoute et un accompagnement personnel.

Bibliographie

- Guillaume Garot, *Lutte contre le gaspillage alimentaire : propositions pour une politique publique*, Avril 2015
- SEPANT (Société d'Étude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine), *Diagnostic et plan de gestion des déchets fruits et légumes en Touraine – Rapport d'étude*, Septembre 2014
- Conseil Départemental de l'Isère, *Charte de l'aide alimentaire et de lutte contre le gaspillage en Isère*, Octobre 2013
- DRAAF Rhône Alpes, *Entreprises du secteur alimentaire : donner aux associations d'aide alimentaire – Guide pratique et réglementaire*, Septembre 2013
- Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, *Pacte National de lutte contre le gaspillage alimentaire*, Juin 2013



AMORCE

18, rue Gabriel Péri – CS 20102 – 69623 Villeurbanne Cedex

Tel : 04.72.74.09.77 – **Fax** : 04.72.74.03.32 – **Mail** : amorce@amorce.asso.fr

www.amorce.asso.fr -  [@AMORCE](https://twitter.com/AMORCE)